



Auguste Calvet, pionnier du sylvopastoralisme dans les Pyrénées (1866-1879)

Jean-Paul Métailié

► To cite this version:

Jean-Paul Métailié. Auguste Calvet, pionnier du sylvopastoralisme dans les Pyrénées (1866-1879). Les Pyrénées, lieux d'interaction des savoirs (XIX^e-début XX^e s), pp.160-174, 1995. <hal-01190943>

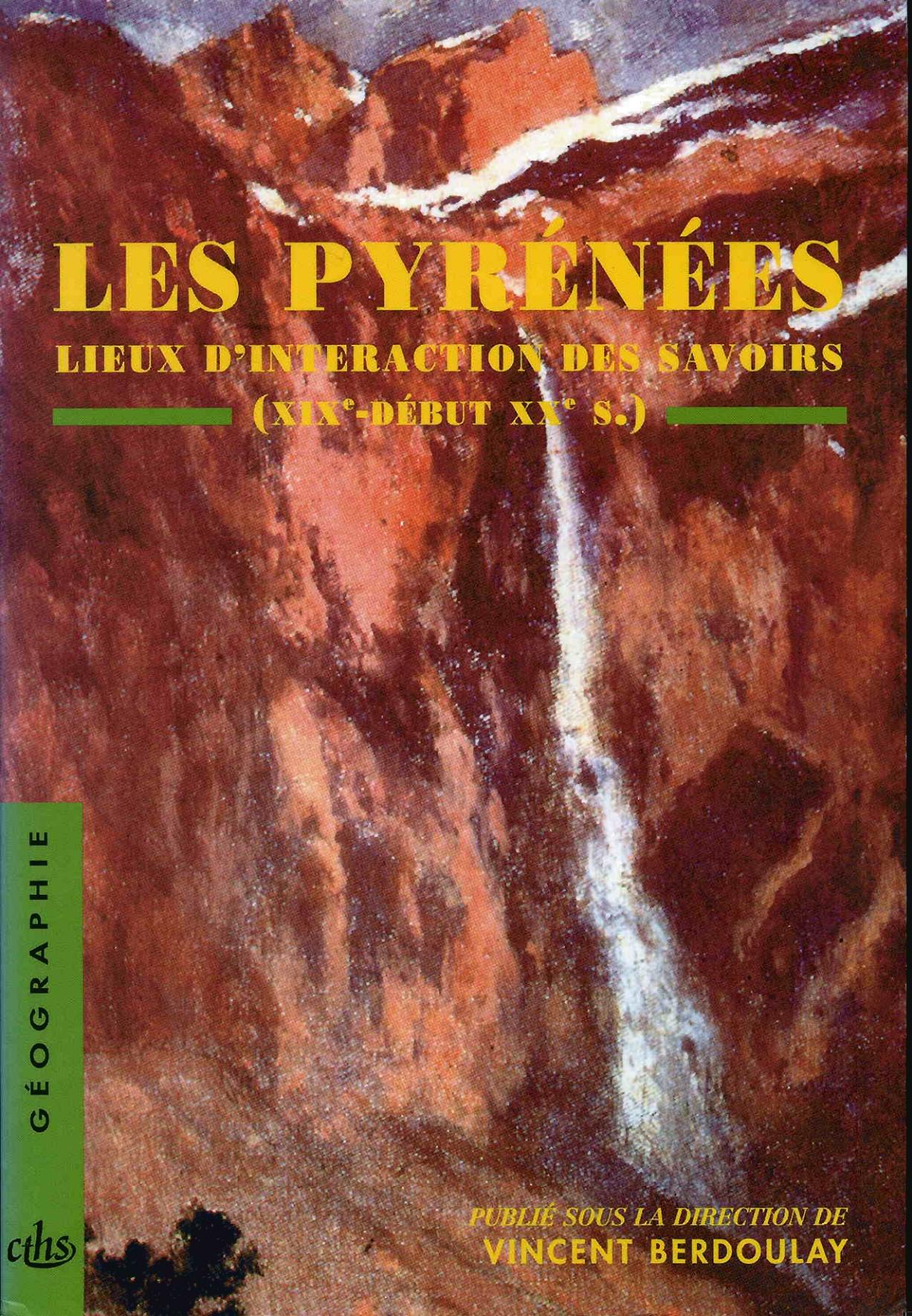
HAL Id: hal-01190943

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01190943>

Submitted on 3 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LES PYRÉNÉES

LIEUX D'INTERACTION DES SAVOIRS (XIX^e-DÉBUT XX^e S.)

GÉOGRAPHIE

cths

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
VINCENT BERDOULAY

AUGUSTE CALVET, PIONNIER DU SYLVOPASTORALISME DANS LES PYRÉNÉES (1866-1879)

Jean-Paul Métailié

Auguste Calvet (1843-1921) fut un personnage-clé dans l'histoire de l'aménagement de la montagne pyrénéenne, en dépit de la brièveté de son action locale. Il ne resta en effet dans les Pyrénées que de 1866 à 1879, ce qui correspond d'ailleurs à la totalité de sa courte carrière forestière. C'était un forestier au profil original qui, comme le rappelle Cardot dans sa nécrologie⁽¹⁾, « se signala par son esprit d'initiative et par l'activité extraordinaire qu'il apporta à la réalisation de ses conceptions personnelles ». Il a largement contribué à fonder le sylvopastoralisme dans les Pyrénées et conduit l'administration forestière, malgré ses fortes réticences, à s'investir dans ce que l'on pourrait appeler de nos jours « l'animation pastorale ». Dans bien des cas, les formes de son action préfigurent les formes modernes du développement rural en milieu montagnard.

Le contexte de l'action de Calvet

Calvet intervient dans les Pyrénées au cours d'une période bien particulière sur le plan forestier. Au niveau national, un mouvement de pensée se développait depuis le début du siècle, prônant le reboisement des montagnes pour lutter contre l'érosion et les inondations et concrétisé par la loi de 1860 sur le reboisement des montagnes. Devant la force des résistances locales, cette loi fut complétée en 1864 par une loi sur le gazonnement des montagnes, qui permettait de substituer des améliorations de pâturages au reboisement. Le cadre institutionnel pour l'intervention des forestiers était ainsi défini au niveau non plus strictement sylvicole, mais aussi pastoral.

1 - E. CARDOT, « Nécrologie : Auguste Calvet et son œuvre », *Revue des Eaux et forêts*, 1921, t. 60, p. 156-160.

Cette possibilité fut cependant peu exploitée, la tendance générale de l'administration étant plutôt de chercher à étendre ses périmètres reboisés.

Au niveau pyrénéen, l'application de la loi de 1860 donna des résultats très modestes en raison de l'opposition acharnée des populations. En réalité, depuis la promulgation du Code forestier, les opérations de cantonnement des droits d'usage représentaient la grande affaire du moment : il s'agissait pour l'administration de libérer les peuplements d'avenir des multiples droits d'usage qui les grevaient. Cette procédure, qui s'acheva un peu partout dans les années 1860-1870, a provoqué des conflits sans nombre et l'époque du Second Empire représente dans les Pyrénées le dernier paroxysme des conflits forestiers.

Le contexte pyrénéen était donc particulièrement tendu, et ne doit pas être confondu avec celui que rencontraient les reboiseurs dans les Cévennes ou les Alpes du sud, où la crise agropastorale déjà ancienne leur laissait un champ d'action beaucoup plus facile.

Calvet dans les Pyrénées : une interprétation de l'économie pastorale

Calvet a vingt-trois ans quand il est nommé garde général stagiaire à Bagnères-de-Bigorre en septembre 1866 : c'est donc un forestier jeune, visiblement plein d'enthousiasme. Il se distingue immédiatement, dans une période où les enjeux forestiers et les conflits qui en découlent règlent les rapports avec les populations, par sa volonté d'aborder le problème montagnard sous l'angle du progrès rural et de sa diffusion. « Immédiatement » n'est pas un vain mot, puisque Calvet, nommé en juin 1867 en vallée d'Aure, lança sa première expérience de fruitière associative dès l'automne 1867.

Calvet suivait la méthode définie par le sociologue Le Play (auquel il ne se réfère pas dans ses écrits, mais il adhérera à la Société d'économie sociale en 1875⁽²⁾). Dans son texte « Observations sommaires sur le progrès rural ; leur application à la région des Pyrénées⁽³⁾ », premier bilan de ses tentatives de diffusion, il proposait de procéder selon les étapes suivantes : établissement d'une monographie ; vulgarisation dans le milieu des pasteurs intéressés ; réalisation du progrès dans des points bien choisis ; appui de la diffusion sur des personnalités locales jouant un rôle de relais.

Il base donc explicitement sa démarche sur une analyse de l'économie rurale, suivant le modèle comparatiste de Le Play, qui consiste à mettre en

2 - B. KALAORA, A. SAVOYE, *La Forêt pacifiée. Sylviculture et sociologie au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1986. 132p.

3 - A. CALVET, « Observations sommaires sur le progrès rural ; leur application à la région des Pyrénées ». 39^e congrès scientifique de France, Pau, 1873, p. 569-611 ; id., *Note sur le rôle économique des associations pastorales dans les Pyrénées*, Tarbes, Lescamela, 1872, 39 p.

parallèle des faits sociaux posant problème en France avec des situations semblables à l'étranger où l'on ne rencontre pas les mêmes difficultés. Ici, ce sont les montagnes suisses qui vont servir de référence⁽⁴⁾.

Calvet fait une critique sévère du système de production pyrénéen basé sur la polyculture vivrière, associé à un élevage pour la viande où dominent veaux et ovins. Les animaux, manquant de fourrage l'hiver et surpâturant les montagnes l'été, mal nourris, se vendent mal. Calvet insiste d'autant plus sur la richesse potentielle des pâturages pyrénéens : « Ce n'est pas la nature qui est coupable, mais bien l'homme ». Leur dégradation est causée par la surcharge estivale qui n'est suivie d'aucun aménagement. L'herbe reste pourtant la seule production rentable envisageable dans les Pyrénées ; l'acharnement des paysans à cultiver des céréales doit donc être considéré comme un gaspillage des ressources naturelles et la racine des mauvaises conditions d'élevage.

Calvet constate que les productions laitières sont très peu abondantes, de qualité médiocre et ne débouchent pas sur des produits exportables hors du strict rayon des vallées. La conséquence globale en est une misère de la population qui entraîne à la fois l'absence de solidarité, l'émigration, l'imprévoyance et la surexploitation des ressources. Mettant en parallèle la misère du pyrénéen et l'aisance du montagnard des Alpes suisses ou du Jura, alors que les milieux sont semblables (et même, dit-il, plus favorables dans les Pyrénées), il préconise une réforme en profondeur de l'économie rurale, en s'inspirant de l'organisation alpine :

« Dans la fâcheuse situation qui vient d'être exposée, l'action de l'homme a une part bien plus grande que les conditions naturelles. Aussi comprend-on qu'une organisation particulière de la production puisse apporter un remède rapide à des souffrances dues à une exploitation inintelligente des dons naturels. Cette organisation meilleure, c'est l'association pastorale, qui, si elle existe en quelques points des vallées pyrénéennes, n'y est qu'à l'état rudimentaire. La forme la plus parfaite de l'association pastorale est celle des fruitières, multipliées en Suisse et dans le Jura⁽⁵⁾. »

Les effets positifs prévisibles de cette « mutation fromagère » seraient nombreux. Elle entraînerait directement la substitution de la vache au mouton, le perfectionnement des races laitières, la formation d'une population de bergers compétents et de fromagers, l'amélioration des prairies dans les vallées et l'aménagement des pâturages de montagne. Mais Calvet met surtout en avant les progrès moraux :

4 - Calvet n'est pas l'inventeur du « modèle alpin ». Ramond fut le premier, en 1794, à proposer une analyse critique du système pastoral pyrénéen, et à préconiser un développement sur le modèle suisse (L. RAMOND, « De l'économie pastorale dans les Hautes-Pyrénées, de ses vices et des moyens d'y porter remède, 1794. Notes et commentaires par J.-F. Le Nail », *Bulletin Soc. Ramond*, 1981, t. 116, 48 p.). Divers auteurs reprirent à sa suite cette analyse, qui a justifié plusieurs tentatives d'amélioration technique.

5 - A. CALVET, « Des associations pastorales dans les Pyrénées », *Revue des Eaux et forêts*, 1874, t. 13, p. 252-256, 288-294.

« Le niveau matériel s'élevant – l'aisance succédant à la misère – le niveau moral des pasteurs serait soumis à la même loi de progression ascendante. Ce dernier résultat, si précieux, serait d'autant mieux assuré que l'accroissement du bien-être serait lent, progressif, sans secousse, proportionnel aux efforts de chacun ; que le montagnard jouirait du bénéfice d'une industrie féconde, sans autre souci que celui d'apporter chaque jour au chalet le plus de matière première possible ; que la condition essentielle de cette prospérité serait de maintenir, de resserrer chaque jour, entre les habitants d'un même centre pastoral, les liens de la solidarité, sentiment jusqu'alors ignoré dans le pays⁽⁶⁾. »

Il n'oublie pas non plus les effets indirects sur les intérêts forestiers : disparition du pâturage en forêt, réaménagement des parcours et abandon aux forestiers des pentes jusqu'alors réservées aux moutons, acquisition d'une influence morale par l'administration.

On peut considérer que, dès 1870, Calvet avait déjà élaboré une définition complète des principes qui guideront l'action sylvopastorale au cours des décennies suivantes. Simultanément, il a engagé son action de diffusion, à l'échelle de la chaîne pyrénéenne entière. Il doit être même tenu pour le vrai pionnier du sylvopastoralisme en France, car il faudra attendre au moins une dizaine d'années pour que d'autres forestiers (comme Briot dans les Alpes) publient des réflexions similaires sur le sujet.

L'étonnante rapidité de la mise en application de ses projets conduit d'ailleurs à se poser quelques questions : il faut peut-être y rechercher une des raisons de l'échec ultérieur des expériences. Quelles qu'aient été l'ouverture d'esprit et l'intelligence de Calvet, ainsi que sa volonté affichée de commencer par une étude détaillée avant d'agir, il n'a pas eu le temps d'analyser sérieusement l'éventail des situations valléennes, ni la cohérence socio-économique du système traditionnel⁽⁷⁾. Son enthousiasme et sa capacité personnelle de négociation lui ont fait aussi certainement sous-estimer l'ampleur des conflits entre forestiers et montagnards.

De l'analyse à l'action : les premières tentatives (1867-1870)

Calvet se mit à la tâche avec une grande célérité. La fruitière d'hiver des Quatre-Véziaux, à Ancizan (vallée d'Aure), est la première à être implantée dès l'automne 1867, grâce au concours de plusieurs notables du village et à la participation financière du syndicat des Quatre-Véziaux. Elle fut établie sur le modèle associatif, et l'on fit venir un fruitier du Jura pour fabriquer du Gruyère, fromage qui représentait dès cette époque un véri-

6 - A. CALVET, « Observations sommaires... », *op. cit.* note 3.

7 - Calvet, par exemple, semble avoir ignoré à cette époque les travaux menés par E. LE PLAY dans une famille de Cauterets : « Paysans en communauté de Lavedan », dans *Ouvriers des deux mondes*, 1856, p. 63-101.

table standard commercial. Mais la fruitière rencontra des problèmes d'approvisionnement dûs à la faible capacité laitière des vaches locales. L'établissement ne survécut pas aux difficultés provoquées par la guerre de 1870.

Parallèlement, pendant l'été 1869, un essai de fruitière d'été fut tenté à Aulon avec le matériel d'Ancizan, mais là ce fut le manque de ressources des éleveurs qui empêcha la construction du local et l'achat de matériel.

Le lancement des fruitières (1871-1874)

En fait, il ne s'agissait que de prémisses. Calvet se remit au travail beaucoup plus sérieusement après la guerre et la période 1871-1874 représente le véritable lancement du mouvement des fruitières. Calvet mit en route plusieurs établissements en très peu de temps, toujours en s'appuyant sur les notables locaux. À partir de cette date, les départements et l'État commencèrent à concourir aux projets en allouant des subventions. On voit aussi, dès le redémarrage du projet, apparaître un personnage qui deviendra fondamental pour le mouvement des fruitières : il s'agit de Cyrille Munier, un des trois fruitiers jurassiens attirés dans les Pyrénées par Calvet. Il se distingua tout de suite par ses compétences et surtout par son inventivité ; il adapta les techniques fromagères modernes aux conditions locales et mis au point la diffusion pédagogique de procédés de fabrication simplifiés. Munier devint le principal des *missi dominici* de Calvet, fruitier et instructeur itinérant, toujours sur la brèche pour le lancement des projets puis, par la suite, contrôleur des fruitières. Son dévouement sans faille à la « mission fromagère » de Calvet ne se démentira jamais et Munier restera un des pivots du projet sylvopastoral dans les Pyrénées jusqu'à sa mort, en 1915.

Les premières implantations furent réalisées dans le Lavedan. La fruitière de Juncalas (près de Lourdes) fut la première à être établie, le 14 janvier 1872, grâce à un riche propriétaire local, Claverie, ancien notaire, qui avança les 4/5 du capital de la coopérative. Le Syndicat du Castelloubon et le département participèrent aux investissements, tandis que l'État payait la première année du salaire du fruitier. Au début du fonctionnement, tout alla bien : Cyrille Munier produisait d'excellents fromages, était un gestionnaire avisé, et l'administration était suivie de près par Claverie. Cette phase devait précéder le passage à un véritable fonctionnement en association qui commença en 1873, avec un élève fruitier. Mais les résultats périclitèrent alors rapidement : mauvaise fabrication, gestion irrégulière, mouillage du lait et absence de surveillance par les syndics conduisirent à la faillite en guère plus de six mois.

Après Juncalas fut tentée une implantation à Gazost, non loin de là, au cours de l'été 1872, mais elle ne survécut pas à la première saison, en raison des apports de lait trop faibles et des désaccords apparus dans la commune. À la même époque, pourtant, plusieurs communes du Castelloubon et du Vic de Prêchac, sur la rive droite du gave, émirent des demandes

d'installation de fruitières, notamment à Beaucens. Seule la fruitière de Ger fut implantée, au cours de l'hiver 1872-73. Elle était financée sous forme coopérative par quatre notables du village, dont le maire qui devint rapidement le fruitier. Les apports restaient faibles (de l'ordre de 80 litres par jour), ce qui devait toujours constituer un des problèmes de base des fruitières pyrénéennes.

Toujours au cours de l'été 1872, Calvet lança le projet d'une fruitière d'été à Cauterets, site qui semblait présenter tous les avantages possibles : bétail laitier abondant, débouchés assurés grâce à la station thermale. Là aussi, ce furent des notabilités de la ville qui fournirent le capital pour la construction du chalet, avec un concours du conseil général. Le démarrage eut lieu en juin 1873, sous forme d'association coopérative entre fournisseurs mais encore une fois, les rivalités et dissensions entre gérants, actionnaires et sociétaires aboutirent à la liquidation dès le mois d'août. La fruitière fut alors reprise en fermage par un petit groupe de notables, mais de mauvais calculs économiques et une gestion peu suivie conduisirent à nouveau à la faillite⁽⁸⁾.

Les leçons de ces déboires furent tirées lors de la création de la fruitière de Luchon, à l'Hospice de France, en 1873-74. Le site était semblable à celui de Cauterets, sur des estives à proximité d'une station thermale fameuse, mais la forme choisie fut d'emblée une exploitation en régie. Le personnel forestier s'occupa de la construction de la fruitière, puis de son fonctionnement, tandis que la municipalité gérait l'exploitation commerciale. C'est aussi sur ce même site que fut créé le premier véritable périmètre d'améliorations pastorales, sur 280 ha dans le vallon du Pesson, avec tracé de chemins, de canaux d'irrigation, épierrements et débroussaillements⁽⁹⁾. Le choix était volontairement celui d'une démonstration pédagogique dont les risques étaient limités par l'administration directe :

«... Ce n'est là qu'une situation transitoire qu'il a fallu créer pour éviter tout échec, et fournir des preuves palpables à une population hésitante à l'endroit du principe des fruitières. Le mouvement imprimé, la marche tracée, les éléments administratifs de la fruitière de Luchon devront naturellement s'effacer et céder le pas à l'initiative privée⁽¹⁰⁾. »

8 - Le chalet existe encore au lieu-dit « La Fruitière », dans la vallée du Lutour, et sert actuellement d'auberge.

9 - Le site de la fruitière n'était pas à l'Hospice de France lui-même, mais un peu plus en amont, au Pesson. On y voit encore quelque ruines près de la cabane pastorale, qui marquent l'emplacement de la fruitière. On peut discerner aussi les traces de canaux d'irrigation sur les versants. Voir à ce sujet : L. LAFOSSE, « Réflexions sur les associations pastorales et sur la fruitière de l'Hospice de Luchon », *Journal d'agriculture pratique pour le Midi de la France*, Toulouse, 1875, t. 3, p 142-157.

10 - Ch. DU PEYRAT, Rapport sur les associations pastorales des Pyrénées. Rapports publiés par le ministère de l'Agriculture et du Commerce ; Direction de l'Agriculture, Paris, Masson, 1874, 63 p.

Parmi toutes les fruitières créées pendant cette période, celle établie à Bielle (Ossau, Pyrénées-Atlantiques), à l'automne 1872, paraissait la plus proche du modèle jurassien. Elle fut construite par une société de douze actionnaires notables et paysans, le matériel de fabrication ayant été fourni par le syndicat de la vallée d'Ossau ; les forestiers en espéraient beaucoup.

L'institutionnalisation des fruitières (1874-1879)

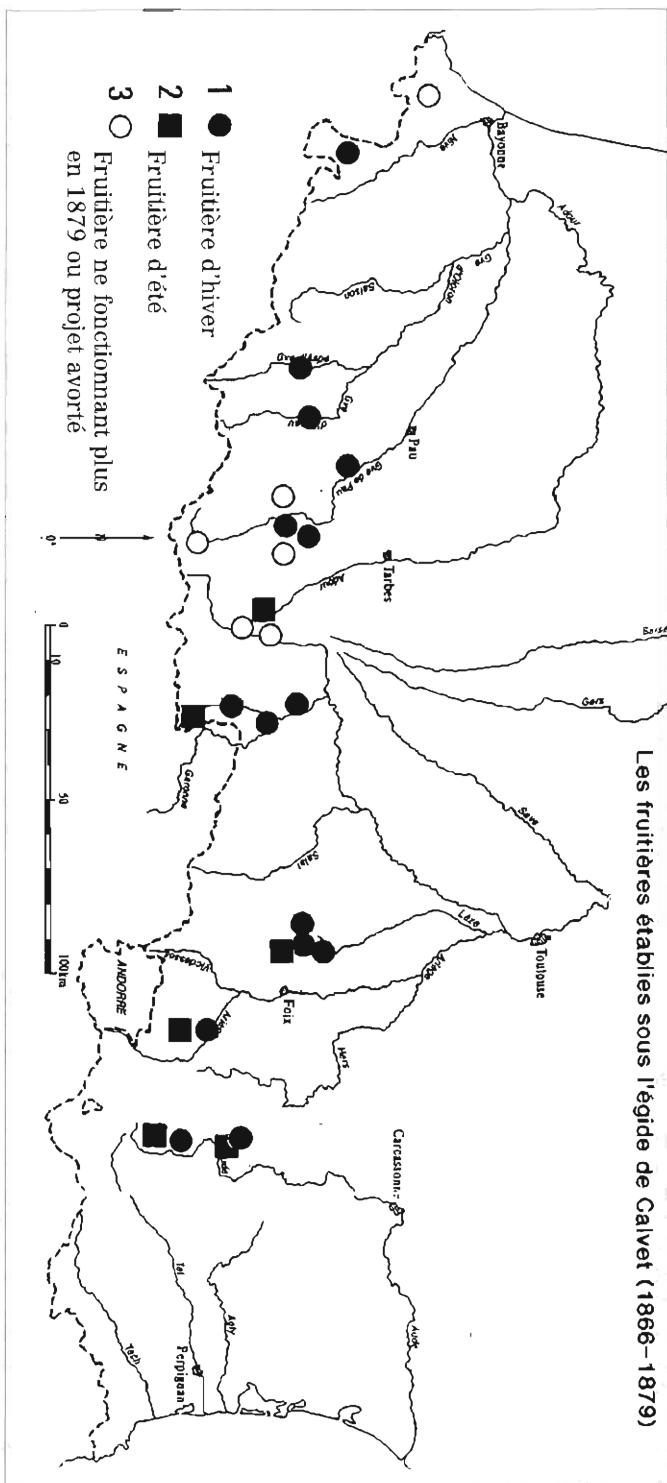
Ces deux premières phases peuvent être qualifiées d'expérimentales : elles reposaient bien plus sur l'enthousiasme et l'énergie de Calvet que sur une réelle démarche de l'administration. On peut en voir une preuve dans un rapport de Calvet⁽¹⁰⁾, qui se plaignait d'avoir dû garantir personnellement à Munier le paiement de son salaire de janvier à mars 1874, les subventions étant alors incertaines. Mais à partir de cette année-là le contexte change : Faré, directeur général des Forêts, qui soutient le projet, fait une visite dans les Pyrénées ; un rapport très favorable est publié par le ministère de l'Agriculture ; un service spécial du reboisement et du gazonnement dans les Pyrénées est créé, Calvet étant nommé à sa tête. Après huit années de sacerdoce, il semble avoir les moyens de se consacrer efficacement à sa « mission fromagère ».

On assiste alors à une expansion rapide des installations dans toutes les Pyrénées (carte n° 1). À la fin de 1879, on peut compter quatre fruitières dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude (Formiguères, Barrès, Mérial, Belcaire), six dans l'Ariège (Caplong, Montagagne, Le Bosc, Gudanes, Sénot, le Calmil), trois dans la Haute-Garonne (Marignac, Luchon, Muna) ; cinq dans les Hautes-Pyrénées (Juncalas, Ger, Cauterets, Payolle, Saléchan), cinq dans les Pyrénées-Atlantiques (Bielle-Bilhères, Bedous, Sare, Aldudes, Asson-Ygon). 23 projets aboutis en une dizaine d'années (25 si l'on compte les premières tentatives) : voilà qui révèle un activisme considérable lorsqu'on connaît la lenteur des prises de décision dans ce domaine, et la somme de réunions et de démarches que cela représente ! Chaque année des subventions étaient accordées par les conseils généraux et par le ministère de l'Agriculture ; une ébauche de fruitière-école, organisée par Munier, fut établie à Marignac. En fait, l'analyse de détail des établissements fait apparaître la fragilité des réalisations, et leur éloignement rapide par rapport au projet associatif originel :

– Plusieurs fruitières étaient administrées en régie, dans une perspective de démonstration pédagogique avec des périmètres d'amélioration. C'était le cas du Calmil, où l'administration acheta une dizaine d'hectares pour installer un pâturage pilote, de Luchon et de Cauterets. Les deux dernières furent en outre adjugées à un fermier à partir de 1879. Il n'y avait

11 - Arch. dép. Hautes-Pyrénées, 7 M 150, 11 mars 1874.

Les fruitières établies sous l'égide de Calvet (1866-1879)



pratiquement aucune participation des populations, voire au contraire une hostilité réitérée comme dans le cas du Calmil.

– Certains établissements subventionnés étaient des expériences de notables, surtout en Ariège. La fruitière de Caplong, sur les domaines du Baron de Sentenac, était gérée par l'agronome Paul Troy. Les fruitières de Sénart (été) et Gudanes (hiver), sur la commune d'Aston, furent construites par le vicomte de Limairac, un des piliers de la société d'agriculture de l'Ariège, maître de forge comme le baron de Sentenac⁽¹²⁾. La fruitière de Sare était un établissement industriel créé par un particulier ; elle fut détruite par un incendie malveillant en 1878, exemple extrême des conflits que pouvaient engendrer ces opérations.

– La plupart des fruitières associatives finirent par être adjugées à un fermier privé. Il n'y avait guère en 1879 que celles des Aldudes, de Bedous, de Marignac, de Saléchan et de Muna (ces deux dernières étaient à peine installées) pour avoir un fonctionnement coopératif⁽¹³⁾. Plusieurs fruitières furent l'objet de conflits aigus, car l'appui des notables, que recherchait Calvet, prit en général la forme d'une gestion exclusive par ceux-ci, souvent en raison des difficultés de fonctionnement. Cela fut vécu comme l'appropriation d'un projet qui accroissait leur pouvoir, et les fruitières devinrent alors un enjeu des luttes entre les clans villageois⁽¹⁴⁾.

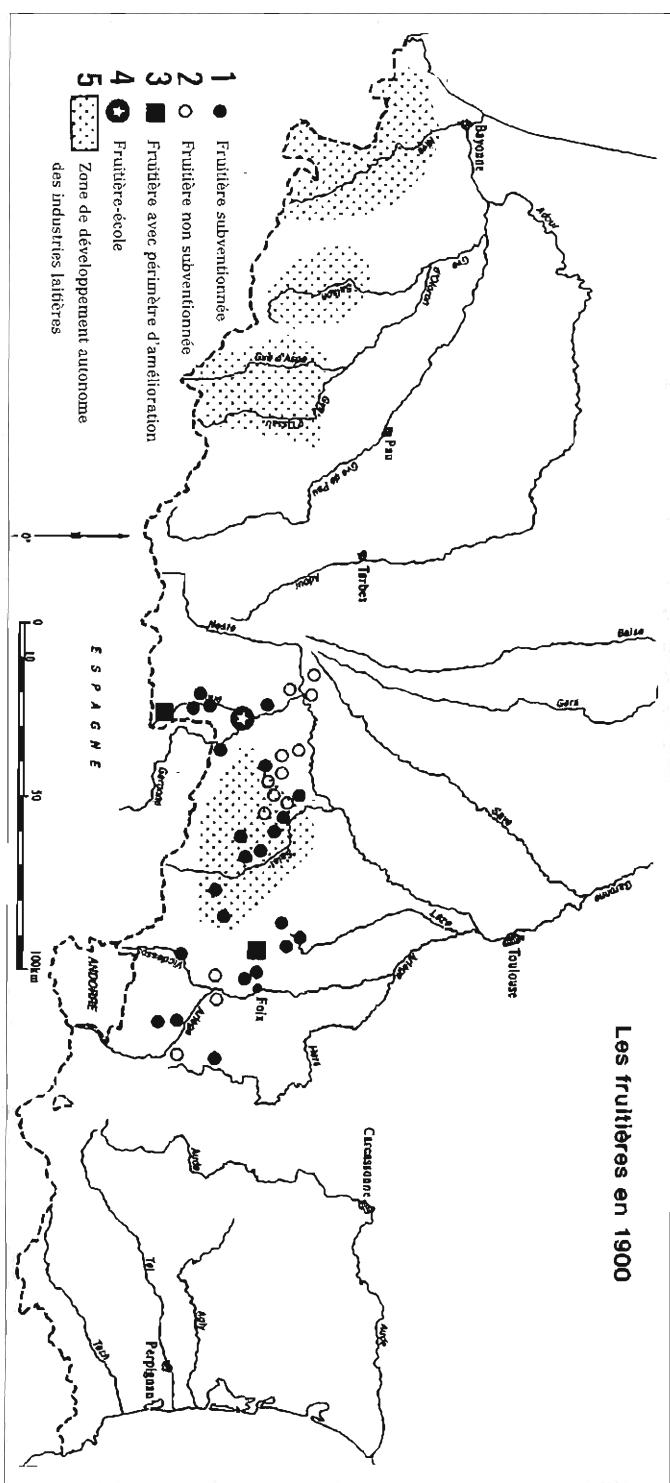
– La situation économique de tous ces établissements était fragile et beaucoup ne survivaient que grâce aux subventions répétées. Le problème général était la faible quantité de lait récoltée, qui ne permettait pas une production suffisante pour rentabiliser les investissements : la plupart des fruitières ne fonctionnaient qu'avec une centaine de litres de lait par jour, parfois encore moins (Montagagne : 25 litres par jour⁽¹⁵⁾ !). Seuls quelques établissements d'été (Luchon, Sénart, Cauterets) atteignaient les 200-300 litres par jour, ce qui permettait de fabriquer du gruyère. La logique de produc-

12 - La fruitière d'été se trouvait dans la haute vallée d'Aston, sur la montagne de Sénart, au lieu-dit « La Fruitière ». En 1990, il restait encore dans les ruines les vestiges rouillés d'une écrêmeuse. Voir à ce sujet : A. DE LIMAIRAC, « Étude sur les fruitières de l'Ariège et en particulier sur la fruitière de Gudanes », *Journal d'agriculture pratique pour le Midi de la France*, Toulouse, 1877, t. 5, p. 307-317.

13 - La fruitière de Marignac eut un fonctionnement à part : en 1900, elle était la seule à fonctionner encore en coopérative, avec une centaine de sociétaires. Son statut de fruitière-école et le soutien réitéré du département y furent certainement pour beaucoup. M. BUISSON, M. CAMPARDON, *Restauration et conservation des terrains en montagne. Les améliorations pastorales dans l'Ariège et la Haute-Garonne : les fruitières de la Haute-Garonne*, Paris, Imp. nat., 1900, 42 p.

14 - Dans les années 1880-1900, quelques fruitières seront l'objet de véritables petites guerres communales, notamment en Ariège, sur fond d'affrontement entre conservateurs et républicains : par exemple à Bethmale ou Montferrier. Arch. dép. Ariège, 7P165, 166 (fruitières).

15 - Le rendement moyen était de 1 kg de beurre et 12 kg de fromage frais pour un hectolitre de lait.



Les fruitières en 1900

tion du système traditionnel, que Calvet voulait réformer, n'évoluait pas comme il l'aurait cru et handicapait le développement de l'artisanat fromager⁽¹⁶⁾.

En 1879, beaucoup d'établissements étaient sur le point de fermer : quelques années plus tard, tous ceux des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, des Hautes-Pyrénées (sauf Saléchan, limitrophe du Comminges) et des Pyrénées-Atlantiques auront cessé leur activité ; les fruitières ne subsisteront que dans l'Ariège et le Comminges⁽¹⁷⁾ (carte n° 2).

Le désaveu et le départ de Calvet

À la fin de 1879, après douze années d'activité fébrile, surmené, découragé, Calvet quitte le service forestier et les Pyrénées. Bien que reconnu et estimé, ayant multiplié et fait fructifier ses relations chez les notables et les élus, comme dans le milieu des sociétés d'agriculture, il se heurte dans les vallées et dans son administration à des résistances épisantes. On l'a vu, le projet associatif ne prend pas, et les moyens manquent pour appuyer le développement en phase expérimentale. Le conflit avec sa hiérarchie locale sera le détonateur de la rupture finale.

La crise commence au début de 1879 : constatant que Calvet négligeait le service ordinaire du reboisement, le conservateur lui impose un collaborateur, le sous-inspecteur Tassy, pour s'occuper spécialement des fruitières. On reproche notamment à Calvet de ne fournir aucun rapport justificatif sur les actions passées, ni les rapports d'instruction pour les projets : « Le service spécial était tombé en souffrance. » Bien que malade, et ayant obtenu un congé en mars, Calvet refuse jusqu'en juin de laisser son subordonné s'occuper de son domaine. Il se résigne finalement à partir et Tassy en profite alors pour entreprendre une critique en règle des actions de Calvet, effectuant 51 journées de terrain et produisant trente rapports en trois mois. Le conservateur utilisa ce travail pour établir une liste d'accusations sur la gestion peu orthodoxe de Calvet. À travers ces critiques, on devine la méthode de Calvet : diplomate mais volontariste, louvoyant entre les difficultés et faisant avancer les projets coûte que coûte, quitte à prendre des libertés avec les règlements et les procédures administratives. Tout ceci est considéré comme une complaisance inacceptable envers les

16 - Les faibles quantités de lait, ses caractéristiques, et les problèmes posés par le climat pyrénéen amenèrent Munier à créer un nouveau type de fromage de lait de vache, en petites meules, appelé « fromage des fruitières » puis « Pyrénées », dont ses élèves répandirent la fabrication. D'après ses descriptions, et sachant que le fromage de vache pur était alors peu répandu, il semble qu'il ait créé le « Pyrénées » artisanal actuel.

17 - Dans le Béarn et le Pays basque, le relais fut pris en fait par les fromageries de Roquefort, qui installèrent de nombreuses laiteries vers 1890-1900, et servirent de tremplin au développement de l'économie fromagère locale.

populations aussi bien qu'une faute professionnelle, d'autant plus que Calvet néglige, semble-t-il, la partie forestière de son service⁽¹⁸⁾.

Le retour de Calvet, en septembre, fut l'occasion d'une crise très violente, si l'on en croit les euphémismes du rapport du conservateur : « Dès le premier jour, le chef est sorti, vis-à-vis de son subordonné, des limites de la convenance qui règlent les rapports administratifs⁽¹⁹⁾. » Le conflit fut réglé par l'arrivée de l'inspecteur général Bedel, qui prit le parti de Tassy et du conservateur. Devant ce désaveu, Calvet renonça et préféra quitter l'administration, le 26 novembre 1879.

L'héritage sylvopastoral de Calvet

On aurait pu croire que le mouvement des fruitières, étroitement lié à son fondateur, allait rapidement se dissoudre après le départ de celui-ci. Paradoxalement, c'est au cours des décennies qui suivirent que le sylvopastoralisme connut son plus grand développement. La défaite locale de Calvet ne signifiait pas l'abandon du projet par ceux qui l'avaient soutenu au niveau national et nombreux étaient ceux qui s'étaient engagés dans les actions pyrénéennes⁽²⁰⁾. De plus, les discussions autour de la loi sur la restauration des terrains en montagne, commencées en 1877, débouchèrent en 1882 sur un texte limitant étroitement le champ du reboisement autoritaire, mais facilitant les actions incitatives. Dans ce cadre, un service pastoral spécifique fut créé en 1884 au sein des services RTM.

Jusque en 1914, les forestiers sylvopastoralistes des Pyrénées (dont plusieurs avaient débuté avec Calvet) tentèrent d'implanter sans relâche

18 - Un éloge significatif de Calvet peut être trouvé dans l'intervention d'un des sénateurs de l'Ariège, Laborde, lors du débat sur la loi RTM, le 6 juillet 1880 : « Et ne venez pas me dire qu'elles (les populations) sont récalcitrantes de façon systématique, car, aux faits que j'ai indiqués, j'en opposerai un qui est bien significatif : le premier rapport de la commission parle d'une entreprise de fruitière très bienfaisante et très utile qui a été conduite, dirigée et établie dans le département de l'Ariège par un homme dont le nom est environné chez nous de reconnaissance, d'estime et d'affection, M. Calvet. M. Calvet est pourtant un inspecteur des Forêts, c'est vous dire si les populations ne s'en tiennent pas à la qualité de forestier pour être irritées... Mais ce M. Calvet, il allait à elles... il leur expliquait ce qu'il voulait faire... il avait surtout cette grande préoccupation, qu'il avait parfaitement comprise comme nécessaire, de ne pas les froisser par des reboisements trop considérables ; il a usé du reboisement avec la discréption la plus profonde. » E. CERISIER, « Le service pastoral », *La Forêt*, 1887, t. 3, p. 225-240.

19 - Arch. nat., F10-7023. (Tournée d'inspection générale des services, 6^e région, 1879 ; Rapport concernant les gazonnements et fruitières des Pyrénées-Orientales, Aude, Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées).

20 - Arch. nat., F IO-7026 (SERVAL, Rapport général sur le reboisement et les fruitières, 1882).

des fruitières associatives et de propager des techniques d'améliorations pastorales dans les estives. Dans les Alpes, Briot reprit le flambeau en s'inspirant explicitement de Calvet. Le mouvement d'idées s'amplifia, ainsi que les réalisations qui étaient soutenues par des subventions plus conséquentes des départements et du ministère de l'Agriculture. Dans les Pyrénées, en 1900, on dénombrait 25 fruitières subventionnées ainsi qu'une dizaine d'autres non subventionnées, réparties uniquement dans le Comminges et l'Ariège (carte n° 2).

Les forestiers sylvopastoralistes échouèrent cependant dans leur projet de transformation de l'économie pastorale. La forme associative ne réussit jamais à durer plus de quelques mois ou quelques années, les déboires furent nombreux, les améliorations pastorales ne débouchèrent pas sur la nouvelle gestion des pâturages qu'ils voulaient impulser. Les raisons de cet échec ont été mises en évidence parfois sur le moment même, certains auteurs critiquant la volonté sans nuance de ne pas tenir compte de la logique du système pyrénéen, voire le mépris que l'on portait aux montagnards. Cela se traduisait en particulier par l'acharnement à vouloir supprimer le mouton, qui restait un des fondements de l'économie pyrénéenne et le seul utilisateur possible d'immenses espaces⁽²¹⁾. Lors du 2^e congrès pour l'aménagement des montagnes, à Pau en 1906, le député d'Argelès-Gazost, Alicot (qui avait été rapporteur de la loi RTM), relevait quelques facteurs qui avaient été sous-estimés ou négligés : l'importance de l'élevage pour la viande et les faibles capacités laitières du bétail ; l'incompatibilité des fruitières associatives avec les mœurs locales, par exemple parce que le lait fait partie traditionnellement du revenu des femmes : l'association de propriétaires le faisait tomber dans l'escarcelle du mari...

Le géographe Henri Cavaillès fut un des premiers, en 1910⁽²²⁾, à effectuer une analyse globale de la question. Il releva tout d'abord que l'on avait accusé à tort les Pyrénéens d'être réfractaires à l'idée d'association, alors qu'il en existait des formes nombreuses et perfectionnées depuis longtemps, y compris dans le domaine pastoral (cayolars basques, cujalas d'Ossau, cabanes du Couserans, orris de Haute Ariège). Pour lui, l'échec des fruitières résidait plutôt dans l'éloignement entre les formes traditionnelles d'association et le modèle proposé. On avait d'un côté des associations restreintes, fondées sur les clans familiaux, souples, se reformant chaque année pour l'estivage, qui produisaient mais ne vendaient pas, cha-

21 - Le discours qui accompagne le projet de fruitière à Auzat, dans le Vicdessos (Ariège) en 1877 est symptomatique de l'aveuglement dans lequel pouvaient tomber les forestiers : « La région du Vicdessos sera évidemment celle qui sera la plus réfractaire aux idées de progrès en matière d'industrie pastorale. Une fruitière à Auzat aura pour but de démontrer la supériorité de la vache sur le mouton. » (Arch. dép. Ariège, 7 P 164.) À la même époque, à Auzat, près de 180 personnes se consacraient à la production de fromage de brebis !

22 - H. CAVAILLÈS, « L'association pastorale dans les Pyrénées ». Le Musée social, *Mémoires et documents*, 1910, n° 3, p. 45-80 ; Id., *La vie pastorale et agricole dans les Pyrénées des Gaves, de l'Adour et des Nestes*, Paris, Colin, 1930, 415 p.

cun étant libre de l'usage de son fromage. Les fruitières, de l'autre côté, avaient le défaut rédhibitoire d'être proposées par les forestiers, dont on se méfiait par principe ; elles étaient souvent permanentes, dans les villages et permettaient à une minorité de notables de concentrer dans leurs mains les profits des pâturages ; de plus, le schéma technique nouveau qui était proposé était cher, très différent des pratiques traditionnelles, et n'était pas maîtrisé par les éleveurs.

Après Cavaillès, on peut s'étonner que ni Calvet ni ses successeurs n'aient tenté de baser leur action de diffusion sur les associations existantes, qu'ils connaissaient. Il y eut certainement une erreur fondamentale à ce niveau de l'analyse, d'autant plus étonnante qu'elle est en contradiction avec la volonté de comprendre qui était la base du projet de Calvet. Il est probable qu'il eut du mal à se dégager d'un parti pris négatif qui était alors général. La plupart de ceux qui approchèrent la société pyrénéenne à l'époque étaient en effet aveuglés par un *a priori* dépréciatif, qui pouvait prendre des formes très violentes chez certains. On trouve jusque sous la plume de forestiers le playsiens, tels Buffault ou Fabre, considérés comme « défenseurs des populations montagnardes », des écrits d'un mépris surprenant. Il n'y eut guère que l'agronome Lapparent, dans les années 1890, pour tenter de comprendre le système traditionnel et apporter des critiques au projet sylvopastoral, qui furent reprises et approfondies par Cavaillès⁽²³⁾.

L'action des forestiers, cependant, ne fut pas vaine. Dans le Comminges et le Couserans, elle a accompagné la transformation de l'économie agro-pastorale, liée au désenclavement et au rapprochement des marchés urbains, et a permis la diffusion des techniques laitières modernes. Au début du xx^e siècle, de nombreuses fruitières artisanales furent créées dans ces deux régions, ainsi que des établissements industriels (fromageries et beurreries dans le bassin du Salat) ; elles ont duré jusques dans les années 1950-1960, moment où de nouveaux établissements de collecte et distribution de lait prirent le relais⁽²⁴⁾. Quant aux améliorations pastorales, que Calvet avait fort peu pratiquées mais qui furent expérimentées à grande échelle par ses successeurs, elles constituent toujours la base des techniques actuellement employées dans l'aménagement des pâturages⁽²⁵⁾.

Après la guerre de 1914, le mouvement sylvopastoral a encore connu deux périodes de regain, dans les années 1930 et dans les années 1950, en liaison étroite avec le développement des sociétés d'économie montagnarde

23 - Lapparent poussa la compréhension de la logique pyrénéenne jusqu'à proposer de convertir une partie de la forêt en « taillis broutable ». Cette hérésie suprême aux yeux des forestiers déconsidéra l'ensemble de son travail et de ses critiques.

24 - BRESSOLE, M. CHEVALIER, « Les fruitières de Ballongue », *Revue de géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1951, t. 22, p. 71-90 ; M. CHEVALIER, *La Vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, Tarascon, Résonnances, 1980, 1 060 p.

25 - J.P. MÉTAILIÉ, « Aux origines des améliorations pastorales dans les Pyrénées », *Production pastorale et société*, 1986, n° 18, p. 91-105.

(Fédération pyrénéenne d'économie montagnarde, Fédération française d'économie alpestre, etc.). Au sein de chaque société, les forestiers jouèrent un rôle fondamental, animant, voire finançant leurs activités. Dans les Pyrénées, à chaque fois, les concepts et les arguments développés par Calvet furent repris, avec souvent des références explicites à la nécessité de continuer sur ses traces. À partir des années 1950, les mutations économiques et sociales de la montagne, ainsi que l'apparition de nouveaux enjeux institutionnels conduisirent les sociétés d'économie montagnarde à changer leur fonctionnement et leurs statuts. Elles s'éloignèrent des forestiers pour rejoindre le mouvement agricole et accompagner l'évolution de la politique de la montagne. Il n'entre pas dans le cadre de cet article de s'étendre sur la période contemporaine⁽²⁶⁾, mais on peut considérer que cette transformation des sociétés d'économie montagnarde est une version du sylvopastoralisme que Calvet n'aurait pas reniéé, sa carrière hors des Pyrénées en fait foi.

Épilogue

Après avoir quitté les Pyrénées et l'administration forestière, Calvet n'abandonna ni ses idéaux sociaux, ni ses projets agraires. Il choisit l'action politique et fut élu sénateur de la Charente-Inférieure. C'est dans ce département qu'il put à nouveau se consacrer à l'animation rurale : le phylloxéra venait de ravager les vignes, bouleversant l'économie locale. Calvet réactiva ses projets de jeunesse et s'attela au développement de l'industrie laitière dans le département. Fidèle à la démarche expérimentée dans les Pyrénées, il participa à la fondation de l'école de laiterie de Surgères, et contribua à la naissance des coopératives beurrières de Charente, qui furent ici un grand succès (plus d'une centaine de coopératives au début du xx^e siècle).

Calvet continua jusqu'à sa mort de s'occuper du sylvopastoralisme et des Pyrénées, notamment comme président de la Société centrale des amis des arbres. Il provoqua ainsi l'organisation d'un congrès de l'industrie pastorale à Toulouse, en 1906⁽²⁷⁾, pour faire le bilan de la situation des industries laitières. L'aménagement des pâturages, les fruitières, la nécessité d'une école d'élevage furent encore au centre des débats, et l'on y voit poindre la déception de Calvet : « Pourquoi n'a-t-on pas fait en cinquante ans dans les Pyrénées, pays pastoral par excellence, ce que l'on a fait en quinze ans dans les Charentes ?... »

26 - F. GERBAUX, « La cause des montagnes. De la Société française d'économie alpestre à la Fédération française d'économie montagnarde », *Revue de géographie alpine*, numéro hors série, 1993, 111 p.

27 - Congrès de l'industrie pastorale dans les Pyrénées, tenu les 28-31 mai 1906 à Toulouse, organisé par la Société centrale des amis des arbres. *Compte rendu*, 1906, Orléans, Gout et Cie, 56 p.